

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT	ARÔME DE BEURRE DE NOIX DE VANILLE
CODE DU PRODUIT	1685
FOURNISSEUR	<p>MEDISCA Inc. Tel.: 1.800.932.1039 Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063</p> <p>MEDISCA Pharmaceutique Inc. Tel.: 1.800.665.6334 Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2</p> <p>MEDISCA Australia PTY LTD Tel.: 1.300.786.392 Fax.: 61.2.9700.9047 Unité 7, Heritage Business Park 5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020</p>
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126
UTILISATIONS	Agent aromatisant.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSEMENT SGH	Liquide inflammable (Catégorie 3) Irritation oculaire (Catégorie 2A) Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
PICTOGRAMME	
MENTION D'AVERTISSEMENT	Attention
MENTION(S) DE DANGER	Liquide et vapeur inflammables. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée.
DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT	Ne s'applique pas
CONSEILS DE PRUDENCE	<p>Prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenir à l'écart de la chaleur, de toute source d'étincelles, de flammes nues et/ou des surface chaudes. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé. Réaliser une liaison électrique et une mise à la masse des contenants. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Utiliser des équipements anti-explosion. Utiliser uniquement des outils qui ne produisent aucune étincelle. Prendre les précautions nécessaires contre une charge d'électricité statique. Porter des gants de protection, des lunettes de sécurité ainsi qu'un appareil de protection du visage. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES CHEVEUX : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche. EN CAS D'INCENDIE : Utilisez mousse anti-alcool ou de l'eau pulvérisée ou de brouillard pour éteindre. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.			
Entreposage	Conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.			
Élimination	Éliminer le contenu et le récipient conformément selon les exigences locales.			
CLASSEMENT HMIS	Danger(s) pour la santé	1	Inflammabilité	3
	Réactivité	0	Protection Individuelle	F

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	Ne s'applique pas														
NOM BOTANIQUE	Ne s'applique pas														
SYNONYME	Ne s'applique pas														
FORMULE CHIMIQUE	Ne s'applique pas														
NUMÉRO DE CAS	Ne s'applique pas														
NUMERO DE CAS ALTERNATIF	Ne s'applique pas														
POIDS MOLÉCULAIRE	Ne s'applique pas														
COMPOSITION	<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM CHIMIQUE</th> <th>NUMÉRO DE CAS</th> <th>% PAR POIDS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>VANILLINE</td> <td>121-33-5</td> <td>10 - 25</td> </tr> <tr> <td>PROPYLÈNE GLYCOL</td> <td>57-55-6</td> <td>propriétaire</td> </tr> <tr> <td>ACÉTYLE MÉTHYL CARBAMOL</td> <td>513-86-0</td> <td>0.1 - 1.0</td> </tr> </tbody> </table>			NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS	VANILLINE	121-33-5	10 - 25	PROPYLÈNE GLYCOL	57-55-6	propriétaire	ACÉTYLE MÉTHYL CARBAMOL	513-86-0	0.1 - 1.0
NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS													
VANILLINE	121-33-5	10 - 25													
PROPYLÈNE GLYCOL	57-55-6	propriétaire													
ACÉTYLE MÉTHYL CARBAMOL	513-86-0	0.1 - 1.0													
NOTES	D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section. LISTE DES INGRÉDIENTS: propylène glycol, arôme artificiel, Triacetin.														

SECTION 4: PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
SI INGÉRÉ	Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.
SI INHALÉ	Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.
SYMPTÔMES ET EFFETS	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE

Ne s'applique pas

PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES

Liquide et vapeur inflammables.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX

Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS
Petit feu: produit chimique sèche, CO₂ ou eau pulvérisée. **Grand feu:** produit chimique sèche, CO₂, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS

Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'ISOLATION DU PRODUIT

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié.

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANUTENTION

Ne pas inhaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter les expositions prolongées ou répétées. Laver à fond après toute manutention.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière du soleil, dans un endroit sec et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Stocker selon les règlements locaux. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matériaux oxydants. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Ne pas ranger dans des contenants non étiquetés. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement. Conserver dans des contenants bien fermés, éloignés de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: ACÉTYLE MÉTHYL CARBAMOL Numéro de CAS: 513-86-0

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

Nom Chimique: PROPYLÈNE GLYCOL Numéro de CAS: 57-55-6

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	10 mg/m ³	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

Nom Chimique: VANILLINE Numéro de CAS: 121-33-5

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	10 mg/m ³	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

DIRECTIVES D'EXPOSITION

 Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. Fraction de particules respirables, non réglementées autrement: TWA: 5 mg /m³
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Yeux: Porter des lunettes protectrices appropriées ou des lunettes de sécurité chimique comme décrit par SIMDUT ou OSHA dans les règlements de protection du visage et des yeux 29 CFR 1910.133 ou dans la Norme Européenne EN166. **Peau:** Porter des gants appropriés pour empêcher l'exposition au produit. **Vêtements:** Porter des vêtements de protection appropriés pour minimiser le contact avec la peau. **Respirateurs:** Suivre les règlements de respirateur SIMDUT ou OSHA trouvés dans 29 CFR 1910.134 ou la Norme européenne EN 149. Utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA ou par la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont excédées ou si une irritation se développe ou d'autres symptômes sont ressentis.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE

Liquide

DESCRIPTION

Liquide claire, jaune pâle à jaune vif, avec une odeur caractéristique de vanille.

SOLUBILITÉ

Soluble dans l'eau.

ODEUR

Odeur caractéristique de vanille.

INFLAMMABILITÉ

Liquide et vapeur inflammables.

SEUIL D'ODEUR

Pas disponible

pH

Pas disponible

POINT DE FUSION

Pas disponible

POINT D'ÉBULLITION

33 °C, 91,4 °F

POINT DE CONGÉLATION

Pas disponible

POINT D'IGNITION

 28 °C, 82,4 °F
(Coupelle fermée)

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE

 1.0423 - 1.1423
(25°C)

TAUX D'ÉVAPORATION

Pas disponible

LIMITE EXPLOSIVE

Pas disponible

LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE	Pas disponible	TENSION DE VAPEUR	Pas disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	Pas disponible	DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)	Pas disponible	log P (OCTANOL-EAU)	Pas disponible
TEMPÉRATURE D' AUTO-IGNITION	Pas disponible	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Pas disponible	VISCOSITÉ	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Non établie
STABILITÉ	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées
MATÉRIAUX À ÉVITER	Oxydants forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Ne se produira pas
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Non établie
CONDITIONS À ÉVITER	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGÜE	VANILLINE Orale: Rat: DL50: (mg/kg): 1580 Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): > 5010 Inhalation: Rat: DL50: (mg /L/4hr): N'est pas disponible ÉTHYLVANILLINE Orale: Rat: DL50: (mg/kg): 1590 Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): > 7940 Inhalation: Rat: DL50: (mg /L/4hr): N'est pas disponible
CORROSION/IRRITATION CUTANÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	Provoque des lésions oculaires graves.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE	Peut provoquer une allergie cutanée.
EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
CANCÉROGÉNÉCITÉ	OSHA Selon les informations de composition disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit n'est listé. NTP Selon les informations de composition disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit n'est listé. CIRC Selon les informations de composition disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit n'est évalué. Proposition 65 de la Californie Selon les informations de composition disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit n'est listé.

INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
DANGER PAR ASPIRATION	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.
EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ	<p>Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires. Aucun effet indésirable dû à l'inhalation sont attendus en utilisation normale.</p> <p>Ingestion Peut être nocif si ingéré. Dans des conditions normales d'utilisation, ce produit ne devrait pas causer des effets néfastes sur la santé.</p> <p>Peau Peut être irritant. Peut provoquer une allergie cutanée. Ne devrait pas causer des problèmes de peau dans des conditions normales d'utilisation .</p> <p>Yeux Provoque des lésions oculaires graves. Ne devrait pas causer des problèmes oculaires dans des conditions normales d'utilisation .</p>

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ	CE50: 48 Hr: Daphnia magna: (mg/L): N'est pas disponible CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible CI50: 72 Hr: Algues: (mg/L): N'est pas disponible
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Pas disponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Pas disponible
MOBILITÉ DANS LE SOL	Soluble dans l'eau.
AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES	Pas disponible Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.
--------------------------------	---

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ÉTATS-UNIS ET CANADA

NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	EXTRAITS, AROMATISANT, LIQUIDE
NUMÉRO ONU	1197
CLASSE	3
GROUPE D'EMBALLAGE	III

AUSTRALIE

NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU	EXTRAITS, AROMATISANT, LIQUIDE
----------------------------------	--------------------------------

NUMÉRO ONU	1197
CLASSE	3
GROUPE D'EMBALLAGE	III
HAZCHEM	3Y
DANGERS ENVIRONNEMENTAUX	Pas disponible
INFORMATIONS D'EXPÉDITION SPÉCIALES	Ne s'applique pas

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
VANILLINE 121-33-5	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L
ACÉTYLE MÉTHYL CARBAMOL 513-86-0	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	X	N/L	N/L
PROPYLÈNE GLYCOL 57-55-6	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	X	N/L	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

RÈGLEMENTS AUSTRALIENS

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illicites
VANILLINE 121-33-5	N/L	N/L	N/L
ACÉTYLE MÉTHYL CARBAMOL 513-86-0	N/L	N/L	N/L
PROPYLÈNE GLYCOL 57-55-6	N/L	N/L	N/L

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS
RÉFÉRENCES
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Disponibles sur demande

CAS - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; **OSHA** - Occupational Safety & Health Administration des É-U; **PEL** - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health; **MSHA** - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps; **ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **IDHL** - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **TLV** - Valeur de seuil limite; **HSE** - Health and Safety Executive; **REL** - Limite d'exposition recommandée

DERNIÈRE RÉVISION

06/2016

REMPLECE

Not applicable

AVERTISSEMENT

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.